

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° Délibération : **DE_2026_0025** **Séance du lundi 05 octobre 2026**

Membres en exercice : 11

Date de la convocation :

22/09/2026

Présents : 9

*Cinq octobre deux mille vingt-six l'assemblée
régulièrement convoquée, s'est réunie sous la
présidence de Patrice DOMINICI,*

Votants : 10

Secrétaire de séance :

Valérie LARAPIDIE

Présents : Patrice DOMINICI, Eileen
HAMMOND, Valérie LARAPIDIE, Dylan PICARD, Maya
MARFAING, Valentin DAUPHIN, Maud DENTINGER,
Amandine CHARRIERE, Matthieu TARLET

Représentation : Philippe PEROL représenté
par Patrice DOMINICI

Absents : Pascal NEGRIER

Désignation d'un référent aléas climatiques - Enedis

Considérant que suite au renouvellement général de son conseil municipal, la commune doit désigner le référent
« aléas climatiques » de la commune auprès d'Enedis ;

Considérant que le référent « aléas climatiques » est un relai d'informations au cœur du dispositif de gestion de
crise. Son rôle en cas d'aléas climatiques » et notamment de :



- un contact direct et opérationnel avec Enedis pour chaque collectivité
- la localisation d'anomalies sur le réseau
- le relai des messages de prévention et de sécurité vis-à-vis du risque électrique

Envoyé en préfecture le 20/10/2026

Reçu en préfecture le 23/10/2026

Publié le

ID : 016-211602032-20261005-DE_2026_0025-DE



Le conseil municipal, désigne Madame Charrière Amandine comme référent « aléas climatiques » de la commune auprès d'Enedis.

Vote exprimé à bulletin secret : 10 Vote "Pour": 10 Vote "Contre": 0 Vote "Abstention":
0

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres votant, le Conseil municipal, accepte cette délibération telle que décrite.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus, au registre sont les signatures, pour extrait conforme,

Le Maire, Dominique Patrice

